

## Fiche enquête-Vulnérabilité des maisons au RGA



### Informations générales sur votre maison

Adresse de votre maison :

-----

Avez-vous déposé un dossier Catastrophe Naturelle Sécheresse à la Mairie ?

OUI

NON

Avez-vous les plans de votre maison ?

OUI

NON

Avez-vous l'étude du sol de votre maison ?

OUI

NON

### Analyse de la structure de votre maison

Votre maison est-elle-sinistrée ?

OUI, précisez : -----

NON et précisez l'année de l'apparition des fissures : -----

Quelle est la période de construction de votre maison ?

Avant 1960

1960-1980

1980-2000

2000-2024

Quels sont les matériaux de construction de votre maison ?

Bois

Béton

Pierre

Parpaing ou brique

Autre à préciser :-----

## Fiche enquête-Vulnérabilité des maisons au RGA



Votre maison a-t-elle un niveau de sous-sol ou un vide sanitaire ?

NON

GENERAL (sous toute la surface de la maison)

PARTIEL

Avez-vous réalisé une extension, surélévation partielle ou approfondissement de votre maison, travaux (agrafage, reprise en sous-œuvre) ?

NON

OUI, précisez :

-----

### Analyse de l'environnement de votre maison

Le terrain de votre maison est-il en pente ?

OUI

NON

Avez-vous de la végétation à proximité de votre maison (arbre, haie, arbuste) ?

NON

OUI, précisez le type de végétation et la distance approximative de la maison :

-----

Votre maison se trouve à proximité d'un cours d'eau ou d'un puits ?

NON

OUI, précisez :-----

Votre maison est-elle équipée d'un système de collecte des eaux pluviales ?

OUI

NON

Votre maison est-elle équipée d'un système de drainage périphérique ?

OUI

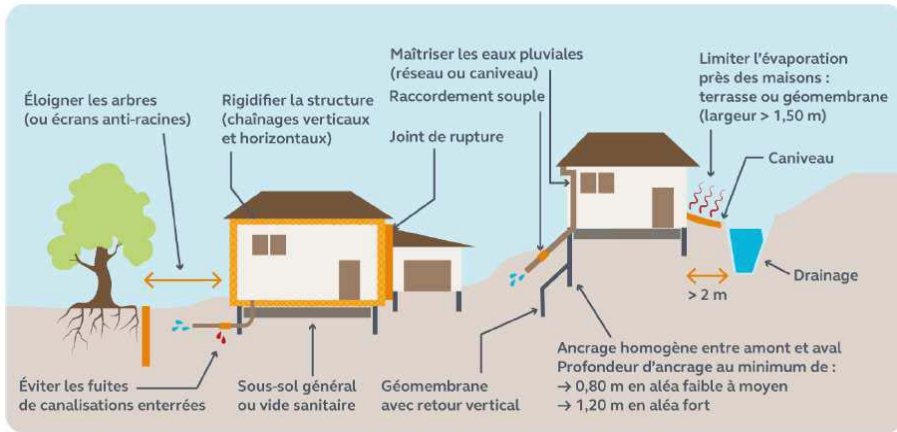
NON

Pour en savoir plus sur le projet : <https://ville-champssurmarne.fr/index.php/actu/actualites/l-actualite/829-le-ville-agit-contre-le-retrait-gonflement-des-sols>

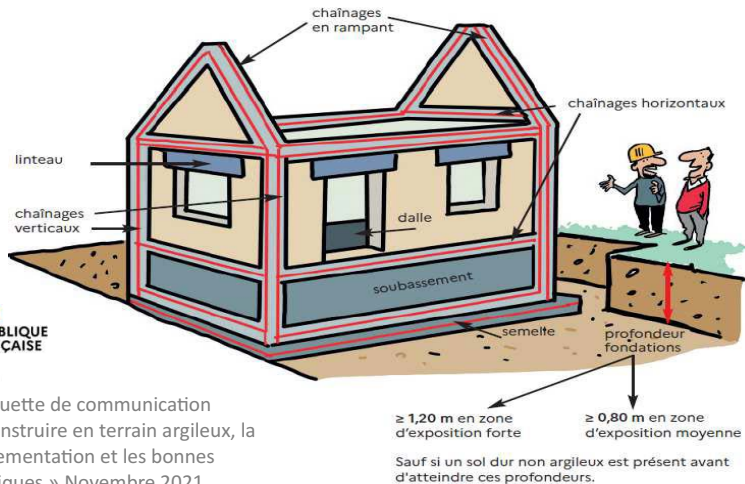
# Fiche enquête-Vulnérabilité des maisons au RGA



## Les bonnes pratiques pour réduire les sinistres



Source : Cour des comptes d'après un schéma BRGM



Plaque de communication « Construire en terrain argileux, la réglementation et les bonnes pratiques ». Novembre 2021.

≥ 1,20 m en zone d'exposition forte  
 ≥ 0,80 m en zone d'exposition moyenne  
 Sauf si un sol dur non argileux est présent avant d'atteindre ces profondeurs.

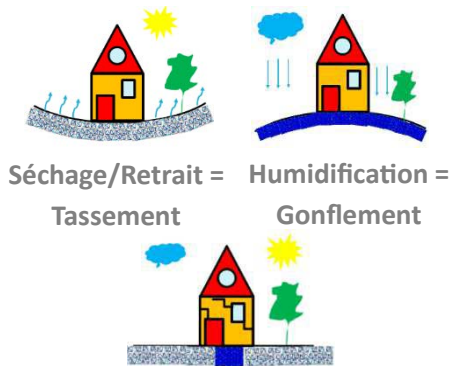
# Fiche enquête-Vulnérabilité des maisons au RGA



## Réunion publique de sensibilisation au risque de Retrait-Gonflement des Argiles (RGA) et ses effets sur les maisons – Projet REMED RGA

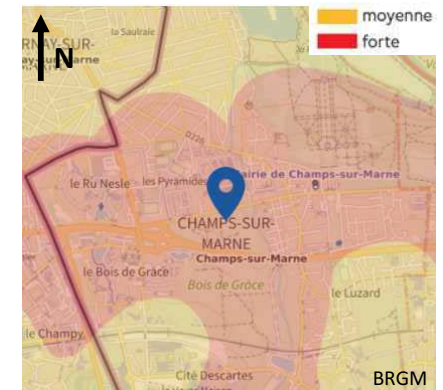


Crédit photo Lamis MAKKI (2021)



Cycles séchage – humidification = Fissurations

Carte d'exposition aléa RGA (Champs sur Marne)



Fiche enquête : Sensibilisation au risque de Retrait-Gonflement des Argiles (RGA) Projet REMED RGA (v1.16/11/2024). Date limite des réponses souhaitées : le 31 décembre 2025. Les informations recueillies sur cette fiche le sont dans un but de recherche uniquement. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Contact :  
 Madame Audrey PIGOIS – [APIGOIS@ville-champssurmarne.fr](mailto:APIGOIS@ville-champssurmarne.fr)  
 Fixe : 01 64 73 48 85  
 Madame Lamis MAKKI – [lamis.makki@univ-eiffel.fr](mailto:lamis.makki@univ-eiffel.fr)  
 Portable : 06 62 56 06 46

Souhaitez-vous être contactés pour la réalisation des diagnostics ?

Votre Nom :

Téléphone/Mail :